

FEUILLE DE ROUTE DE L'ENSEIGNANT SPECIALISE DE REGROUPEMENT D'ADAPTATION

Cette feuille de route s'appuie sur le **Référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé-BO n° 7 du 16 février 2017** qui s'inscrit dans **la complémentarité** de celui des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013, annexe 1) que tout enseignant doit maîtriser. Le référentiel décrit les **compétences particulières et complémentaires** attendues d'un enseignant qui accède à une **certification spécialisée**.

Elle fait apparaître les **formes intervention possibles des enseignants spécialisés de regroupement d'adaptation** dans leur spécificité selon les **3 champs professionnels** mentionnés dans le référentiel :

- 1) *Exercer dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive.*
- 2) *Exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire.*
- 3) *Exercer une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses.*

REFERENTIEL ENSEIGNANT SPECIALISE	Feuille de route d'enseignant spécialisé de regroupement d'adaptation
1/ Exercer dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive.	
1-1/ En contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet d'établissement inclusif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Echanger avec le chef d'établissement et les collègues, en tant que partenaire ayant une expertise particulière quant à l'Education Inclusive. ✓ Participer aux concertations sur la réflexion, l'écriture, la réactivation ou l'évolution du projet d'établissement. ✓ Participer/animer (s/c du chef d'établissement) à des concertations consacrées à l'Education Inclusive en lien avec les besoins repérés : échanges sur les textes officiels, des informations, les formations. ✓ Co-élaboration d'un volet éducation inclusive dans le projet d'établissement
<u>Points d'attention</u> <u>Idées complémentaires</u>	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ <i>Faire en sorte que cela devienne une demande du chef d'établissement et de l'équipe pédagogique.</i>

<p>1-2/En concevant son action pédagogique en articulation avec toutes les classes de l'établissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Echanger avec les enseignants/élèves (PPS, PPRE, PAP et tout autre suivi d'élève). ✓ Etre garant (avec le chef d'établissement) du suivi des élèves sur leur parcours à l'école primaire. ✓ Aider l'enseignant/l'équipe à prioriser les actions pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> • suite à l'analyse des résultats des évaluations diagnostiques, • à la fin d'un conseil de cycle, • à la suite d'une réunion d'équipe éducative ou d'équipe de suivi de scolarisation. • Chaque fois que nécessaire ✓ Conception et/ou partage d'outils à utiliser en classe ✓ Projet d'aide en lien avec le projet d'établissement
<p style="text-align: center;"><u>Points d'attention</u> <u>Idées complémentaires</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ <i>Amener les enseignants à participer à une analyse conjointe des évaluations diagnostiques (sans attendre systématiquement celle de l'enseignant spécialisé) avec des mises en œuvre.</i> ⊙ <i>Echanger avec les enseignants afin qu'ils mènent à bien les évaluations diagnostiques de la passation à la saisie des résultats en passant par la correction.</i> ⊙ <i>Attention à la création d'espaces partagés dématérialisés avec le dossier des élèves, nécessité d'être vigilant sur la confidentialité des informations ; (cf. RGPD).</i>
<p>1-3/En concevant avec d'autres enseignants des séquences d'enseignements et en co-intervenant dans le cadre de pratiques inclusives</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Co-intervenir ou co-enseigner afin de permettre à des élèves à Besoins Educatifs Particuliers de poursuivre les apprentissages de façon différenciée : ✓ Modalités : <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'un enseigne, l'autre observe ▪ L'un enseigne, l'autre l'aide ▪ Enseignement en ateliers ▪ Enseignement avec groupes différenciés ▪ <p>A travers par exemple : dictée négociée en classe, ateliers de compréhension de textes, groupes de besoins réalisant l'activité à part du groupe classe, ateliers de langage en maternelle...</p>
<p style="text-align: center;"><u>Points d'attention</u> <u>Idées complémentaires</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ <i>Selon le type co-intervention ou co-enseignement choisi, le temps commun de préparation entre l'enseignant de la classe et l'enseignant spécialisé n'est pas le même.</i> ☞ <i>Etre vigilant quant à la préparation et l'analyse nécessaires entre l'enseignant de la classe et l'enseignant spécialisé</i>
<p>1-4/En œuvrant à l'accessibilité des apprentissages dans le cadre des programmes en vigueur et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner les écoles quant aux évaluations diagnostiques : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix des outils ▪ Aide à l'analyse ✓ Observer les élèves en classe. ✓ Proposer des rencontres individuelles avec l'élève. ✓ Accompagner la mise en œuvre des PPRE : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aider à la rédaction des PPRE ▪ Relire et réajuster les objectifs des PPRE ✓ Relire avec les enseignants concernés les adaptations à mettre en place en cas de Plan d'accompagnement Personnalisé. ✓ Aider, si besoin, à la rédaction de GEVASco.
<p style="text-align: center;"><u>Points d'attention</u> <u>Idées complémentaires</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ <i>Possibilité de réunir les différents partenaires pour penser l'accessibilité des apprentissages (élève, parents, AVS, enseignant, enseignant spécialisé, chef d'établissement).</i>

<p>1-5/En s'inscrivant dans une démarche de coopération avec différents acteurs et partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Partager des temps d'animation institutionnelle entre pairs : co-formation, échanges de pratiques, mutualisation d'outils... ✓ Rencontrer afin d'échanger avec les enseignants, chacun ayant son expertise ; l'enseignant a la connaissance de son/ses niveau(x) de classe, groupe classe et des élèves dans leurs atouts et leurs difficultés et l'enseignant spécialisé a son expertise liée à sa formation. ✓ Rencontrer régulièrement les psychologues de la DDEC afin d'évoquer des situations d'élèves qui questionnent, partager des informations, prendre du recul sur certaines situations... ✓ Entretien des liens constructifs avec les partenaires (enseignant référent de scolarité, médecins scolaires, psychologues, orthophonistes, orthoptistes, psychomotriciens, CMP, CMPP, SESSAD...).
<p style="text-align: center;"><u>Points d'attention</u> <u>Idées complémentaires</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ <i>Travailler avec les partenaires extérieurs en restant à sa juste place dans le respect de l'expertise professionnelle de chacun.</i> ⊙ <i>Travailler dans la confiance avec les partenaires extérieurs.</i>
<p>1-6/En coordonnant des actions avec les membres de la communauté éducative pour la scolarisation et l'accompagnement des élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participer, si besoin, aux réunions d'équipe éducative et/ou d'équipe de suivi de scolarisation. ✓ Participer aux conseils de cycle dans la mesure où ces derniers sont menés de façon à étudier une ou plusieurs situations d'élèves qui questionnent l'Education Inclusive*. ✓ Etablir des liens avec les partenaires extérieurs pour aider les équipes à coordonner/harmoniser les différentes actions mises en place au service du projet de l'élève.
<p style="text-align: center;"><u>Points d'attention</u> <u>Idées complémentaires</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ <i>*L'enseignant spécialisé n'est pas présent lorsque l'équipe enseignante se réunit pour lister les autres situations d'élèves.</i>
<p>2/ Exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire</p>	
<p>2-1/ En assurant une mission de prévention des difficultés d'apprentissages</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner les enseignants dans l'analyse des résultats des évaluations diagnostiques de début d'année. ✓ Observer les élèves en classe. ✓ Faire des bilans langagiers en cycle 1 ✓ Mener des ateliers de prévention permettant de repérer les élèves les plus fragiles ✓ Prévoir si besoin des évaluations spécifiques complémentaires aux évaluations diagnostiques de début d'année pour permettre une analyse croisée des différentes évaluations d'un élève, d'une classe, de l'école. ✓ Définir les besoins à l'échelle de la classe ou de l'école afin de proposer, par ex, des séances en co-intervention et/ou co-enseignement pour prévenir la difficulté. ✓ Demander des bilans complémentaires auprès des familles ✓ Alerter, conseiller l'enseignant pour repérer des fragilités chez des élèves non-suivis
<p style="text-align: center;"><u>Points d'attention</u> <u>Idées complémentaires</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Etre attentif et prudent sur les outils d'évaluations utilisés (Inizan fin de GS, La Cigale, BSEDS...)

<p>2-2/ En contribuant à l'élaboration de parcours de formation adaptés visant une bonne insertion sociale et professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner l'élaboration d'un GEVASco, d'un PPRE : aider les enseignants à accepter de ne poursuivre qu'un ou deux objectifs et laisser du temps à l'élève dans son parcours scolaire, sans se poser trop rapidement la question du redoublement. ✓ Accompagner le chef d'établissement et les enseignants dans l'organisation des réunions d'équipe éducative : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aider à la rédaction de la préparation. ▪ Informer et accompagner les familles et les enseignants sur les réponses possibles aux besoins particuliers de l'enfant (soins, accompagnement éducatif...). ✓ Accompagner les équipes : sensibilisation/information des familles, anticiper l'intervention du service de psychologie en vue d'une orientation éventuelle
<p style="text-align: center;"><u>Points d'attention</u> <u>Idées complémentaires</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Rappeler le rôle de l'Enseignant Référent de Scolarité pour les élèves en situation de Handicap pour aider la famille et l'équipe à cheminer quant à une éventuelle compensation (orientation, demande de SESSAD, demande d'accompagnement AVS). ⊙ Penser la scolarité de l'élève en termes de parcours sur plusieurs années et non en termes de niveau de classe.
<p>2-3/ En se dotant et utilisant des méthodes et outils d'évaluations adaptés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rechercher et/ou concevoir des outils d'évaluations (diagnostiques et sommatives). ✓ Rechercher et/ou concevoir des outils complémentaires à ceux de la classe et ciblés sur une compétence particulière. ✓ Mettre en place des entretiens individuels ✓ Proposer des grilles d'observation en classe, des outils d'analyse systémique ✓ Interroger l'enseignant puis les partenaires
<p style="text-align: center;"><u>Points d'attention</u> <u>Idées complémentaires</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Prioriser les interventions de l'enseignant spécialisé dans la classe dans le souci de l'Education Inclusive (aménagements au sein de la classe, observation, co-enseignement ou co-intervention, aides spécialisées en dehors de la classe).
<p>2-4/ En définissant des stratégies d'apprentissages personnalisées et conscientisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Observer les élèves et utiliser notre regard extérieur pour définir leurs stratégies. ✓ Utiliser l'entretien d'explicitation pour permettre de définir les stratégies de l'élève mais aussi, pour aider ce dernier à en prendre conscience afin d'agir dessus pour les rendre efficaces. ✓ Diversifier les outils et méthodes d'aide à la conscientisation et rechercher l'implication de l'élève : co-évaluation, auto-évaluation, métacognition, analyse systémique...
<p>2-5/ En adaptant les situations d'apprentissage, les supports, d'enseignement et d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Suite aux observations et évaluations, travailler avec l'enseignant pour construire des réponses possibles : <ul style="list-style-type: none"> • Adaptations : temps, quantité, outils, supports, médiateurs, étayage, aide humaine, relation à l'écrit, moyen technique.... • Les différentes propositions d'actions : co-intervention ou co-animation en classe et si besoin prise en charge de petits groupes, ... • Manipulation / visualisation / représentation mentale ✓ Chercher, se documenter sur le type de difficulté et proposer des adaptations, outils adaptés et ciblés. ✓ Elaborer de nouveaux outils adaptés aux besoins repérés de l'élève et de l'enseignant.
<p style="text-align: center;"><u>Points d'attention</u> <u>Idées complémentaires</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ L'enseignant spécialisé doit intervenir après les différentes aides, différenciations apportées en classe.

<p>2-6/ En élaborant ou en contribuant à l'élaboration et la mise en œuvre de projets individualisés dans une perspective d'un parcours de réussite</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Co-élaborer et co-rédiger les PPRE, PAP avec l'enseignant. ✓ Elaborer les projets d'aide spécialisés (dans la classe ou hors la classe)
<p style="text-align: center;"><u>Points d'attention</u> <u>Idées complémentaires</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Rendre ses documents explicites et compréhensibles par tous les partenaires.
<p>3/ Exercer une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses</p>	
<p>3-1/ En s'appropriant et en diffusant les enjeux éthiques et sociétaux de l'École inclusive</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître les textes officiels sur l'Education Inclusive ✓ Relayer l'information et échanger sur ce sujet avec les différents partenaires (CE, enseignants référents, psychologue, orthophoniste...) en utilisant les différents temps : groupe de pilotage, concertation, équipe éducative... ✓ Participer à/animer des temps de concertation autour du thème de l'Education Inclusive.
<p>3-2/ En répondant dans le contexte d'exercice aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques concertées à des besoins éducatifs particuliers</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rencontrer les enseignants pour recenser/analyser les demandes d'aide. ✓ Participer aux conseils de cycle dans la mesure où ces derniers sont menés de façon à étudier une ou plusieurs situations d'élèves qui questionnent l'Education Inclusive. ✓ Participer à/animer des temps de concertation sur des réponses pédagogiques adaptées à certaines difficultés ou troubles. ✓ Proposer des temps « à la carte » pour rencontrer les enseignants ; ces derniers auront précisé en amont leur demande d'aide. ✓ Prêter des outils
<p style="text-align: center;"><u>Points d'attention</u> <u>Idées complémentaires</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ La rencontre avec les enseignants pour analyser les demandes d'aides s'appuie sur des productions d'élèves, des observations factuelles, ...
<p>3-3/ En mobilisant les éléments des cadres législatifs et réglementaires dans la variété de ses missions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ S'appuyer sur le référentiel (Annexe 1 BO n°7 du 16/02/2017) et les 3 rôles de l'enseignant spécialisé pour répondre aux besoins. ✓ Connaître les textes officiels.
<p>3-4/ En connaissant et en coopérant avec la diversité des partenaires et des acteurs de l'École inclusive</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître les différents partenaires extérieurs (ERSH, médecins scolaires, psychologues, orthophonistes, orthoptistes, psychomotriciens, CMP, CMPP, SESSAD, CAMSP, IME...) et internes à notre réseau (autres enseignants-spécialisés, psychologue(s) de la DDEC, le responsable du Réseau Education Inclusive,...). ✓ Tenir à disposition des équipes une liste actualisée des partenaires ✓ Etre capable de coopérer avec ces partenaires au service du projet de l'élève en respectant l'expertise de chacun. ✓ Savoir conduire un entretien en fonction de son interlocuteur.

<p>3-5/ En construisant des relations professionnelles avec les familles en les associant au parcours de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparer les rencontres ou temps de travail avec les parents d'élèves : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concevoir une fiche de présentation de l'enseignant spécialisé accessible à tous, ▪ Présenter pour signature le contrat de début d'aide, ▪ Réunion de classe, d'équipe éducative, réunion d'équipe de suivi de scolarisation, ▪ Rencontres avec les familles, la présence de l'enseignant titulaire est obligatoire. ▪ Présentation du dossier GEVASco ▪ Participation aux portes ouvertes en présentiel ou sous forme papier selon le local. ✓ Participer à des temps de réflexion en lien avec l'Education Inclusive organisés par l'A.P.E.L.
<p>3-6/ en concevant et en mettant en œuvre des modalités de co-intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Concevoir et mettre en œuvre des modalités de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ co-évaluation, ▪ co-construction des projets, ▪ les différents types de co-intervention/co-enseignement : <ul style="list-style-type: none"> ⌘ L'un enseigne, l'autre observe ⌘ L'un enseigne, l'autre l'aide ⌘ Enseignement parallèle ⌘ Enseignement en ateliers ⌘ Enseignement avec groupes différenciés ⌘ En tandem ▪ co-bilan, ajustements...
<p>3-7/ En construisant et en animant des actions de sensibilisation, d'information et de formation sur le thème de l'éducation inclusive</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En école : être force de proposition auprès de l'équipe pour organiser des ateliers (de prévention ou de remédiation) répondant aux Besoins Educatifs Particuliers d'une classe, d'un niveau, d'un cycle ou de l'école. ✓ Accompagner la rédaction de PPRE, de PAP, de GEVASco ✓ Mise à disposition de documents en lien avec l'éducation inclusive : classeur ASH ✓ En secteur d'écoles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ proposer des concertations de mutualisation des pratiques, d'échanges sur un thème de l'Education Inclusive, de retours suite à une formation effectuée par l'enseignant spécialisé, par un enseignant ou une équipe d'enseignants... ▪ partager ses connaissances concernant : <ul style="list-style-type: none"> ⌘ des offres de formation sur des thèmes d'Education Inclusive selon les besoins identifiés des enseignants, ⌘ besoin de formation commun à plusieurs écoles.
<p>3-8/ En prévenant l'apparition de difficultés chez certains élèves ayant une difficulté particulière</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer un rôle de « veille » sur le parcours des élèves à Besoins Educatifs Particuliers. ✓ Observations en classe suivies d'un entretien individuel avec l'élève puis d'échanges avec les enseignants ✓ Test de langage ; évaluations diagnostiques et analyse ✓ Prévoir un document (informatisé) permettant d'avoir une vision globale du parcours de chaque élève.
<p style="text-align: center;"><u>Points d'attention</u> <u>Idées complémentaires</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Le rôle de « veilleur » se décline de plusieurs manières dans le cadre de la prévention : observations, échanges avec des enseignants ou animation d'ateliers dans la classe.

